Information Technique

FICHE DE DÉTERMINATION POMPES - SURPRESSION COLLECTIVE

N° de compte client :	M./Mme :	
Raison sociale :		Tél. :
Adresse :		Fax :
		E-mail :
Code postal :Ville :		
Chantier réf. :		☐ Projet ou ☐Exécution
1- DÉTERMINATION DE LA HMT [mCe]		
Hauteur géométrique (*) : Rappel : 1 bar = 10 mCe	mCe	(* Hauteur entre l'aspiration de la pompe et le point d'utilisation situé le plus haut)
Alimentation Sur réseau Eau de Ville - pression	bar	ou Sur bâche - hauteur entre bâche et surpresseur mCe
Perte de charge de l'installation Si connues : Sinon estimées à 20 % de la hauteur géométrique	mCe	Pression résiduelle (en général 1,5 bar) bar
2- ESTIMATION DU DÉBIT [m/h]		
Si la valeur est connue :		m³/h
Sinon : nb de logements et type (HLM, de standing, hôtel,)		1
ou		
nb de robinets		
3- DIVERS		LES ATOUTS DE LA VEV
Variation électronique de vitesse VEV : ☐ oui ☐ non Nombre de pompes (1, 1+1, 2+1,) :		La souplesse de fontionnement de la VEV permet de préserver des coups de bélier les installations en PVC ou les réseau
DN d'alimentation de l'installation :		anciens.
Alimentation électrique (mono, triphasé 230 V - 400 V,) :		La taille réduite des réservoirs en VE permet un gain de place important.
4- AUTRES INFORMATIONS		

